

PROMOTION DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET RESEAU DE FERMES AGROECOLOGIQUES

1 CONTEXTE, ETAT DES LIEUX

1.1 Géopolitique (acteurs en présence, qui fait quoi, etc.)

Le Togo et le Bénin sont deux pays d'Afrique de l'Ouest qui ont fait d'énormes progrès dans la lutte contre la faim. Au Togo, la population qui vit dans la sous-alimentation a passé de 41 % à 15 % en vingt ans, tandis qu'au Bénin le taux passait de 28 % à 10 % (2013).¹ C'est le résultat des multiples efforts fournis par les pouvoirs publics de ces pays et par les organisations de la société civile (sous l'impulsion de la FAO et d'autres institutions internationales) à travers le développement des Programme d'appui au secteur agricole et de promotion de la sécurité alimentaire (PNSA=Programme National de Sécurité Alimentaire, PNIASA=Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire, etc.). Il reste toutefois une population qui souffre d'insécurité alimentaire, particulièrement en milieu rural.

Les politiques agricoles actuelles sont de plus en plus confrontées au double défi de produire suffisamment de nourriture pour répondre aux besoins d'une population en pleine croissance tout en assurant la restauration environnementale, y compris la santé des sols et des écosystèmes. Les décideurs politiques sont ainsi de plus en plus souvent confrontés à la question de savoir comment répondre au besoin urgent de restaurer les sols et l'environnement alors qu'un grand nombre de personnes souffrent encore de la faim.

L'agroécologie, qui rétablit le fonctionnement des écosystèmes en maintenant les sols en bonne santé, constitue une stratégie efficace pour parvenir à la sécurité alimentaire dans les régions du monde qui en ont le plus besoin.²

L'agroécologie tient compte et s'appuie sur les interactions entre le sol, les plantes, les animaux, les êtres humains et l'environnement au sein des systèmes agricoles. De ce fait, elle englobe de multiples dimensions du système alimentaire, y compris la restauration écologique, la stabilité politique et sociale et la viabilité économique. L'approche agroécologique commence par restaurer la santé des sols en vue de rétablir et/ou d'améliorer les multiples processus biologiques qui en dépendent. Il faut pour cela accroître et surveiller la biodiversité du sol; renforcer les connaissances des agriculteurs locaux par le biais d'approches scientifiques participatives. L'agroécologie applique des stratégies spécifiques telles que les systèmes de polyculture et d'agroforesterie, l'agriculture de conservation et les systèmes de rotation élevage/culture, qui garantissent une production et des revenus locaux, stables et variés, toute l'année.

De par leur expérience, de nombreux agriculteurs à travers le monde ont une compréhension approfondie de leur terroir. Ce sont les principaux gestionnaires des écosystèmes et ils sont au centre de l'agroécologie. Ces agriculteurs ont testé, adapté et découvert des pratiques agricoles qui restaurent la santé des sols et les services écosystémiques associés.

Concevoir des systèmes agroécologiques, fondés sur les connaissances écologiques locales et axés sur la diversité des systèmes et les synergies écologiques, peut améliorer considérablement la qualité des sols et enrayer le processus de dégradation tout en augmentant la production d'aliments nutritifs. L'approche agroécologique est aussi celle qui permet aux systèmes de production d'être les plus résilients face aux changements climatiques.

¹ <http://wdi.worldbank.org/table/2.18>

² Extrait d'une communication de la FAO. La FAO fait la promotion de l'agroécologie, en particulier depuis le symposium international sur l'agroécologie de septembre 2014. (Voir <http://www.fao.org/about/meetings/afns/fr/>)

Les petites fermes (< 2 ha par personne) en Afrique de l'Ouest en général, et particulièrement au Togo et au Bénin en particulier jouent un rôle crucial en assurant la sécurité alimentaire et l'emploi pour la majorité de la population. Les petites fermes dont la plupart sont familiales, fournissent 80 %³ de l'approvisionnement alimentaire de ces pays. Ces exploitations peuvent être plus productives que les grandes en raison de nombreux appuis apportés par des structures engagées dans la promotion des techniques de production durable pouvant améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques. De ce fait, elles pourront contribuer à réduire efficacement le problème de la faim dans ces pays.

1.2 Socio-économique

Selon l'UNICEF (2013), la proportion des enfants (0-6 ans) en Afrique de l'Ouest soumis à la malnutrition aigüe (forme qui porte atteinte à la santé de l'enfant et menace sa survie), varie autour de 10 %⁴. Ce taux est considéré comme le seuil d'alerte par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Les conditions sanitaires et alimentaires doivent encore être améliorées en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Togo et au Bénin, zones d'intervention du programme.

Par le présent programme, le problème lié à la non-rentabilité de l'activité agricole, en agriculture conventionnelle, vécu par beaucoup de paysans sera véritablement traité. Ces paysans ont souvent échoué dans l'agriculture conventionnelle par manque de moyens car ce modèle est très exigeant en intrants externes coûteux. L'agroécologie est une alternative durable qui permet à la fois une agriculture productive et respectueuse de l'environnement.

1.3 Justification du projet par rapport au contexte

Le Secaar a travaillé de 2013 à 2015 pour progresser vers la sécurité alimentaire en introduisant quelques pratiques agroécologiques (comme la fabrication de compost, par exemple). Un mouvement a été constaté dans la bonne direction (voir ci-dessous).

Cette nouvelle phase 2016-2018 vise à aller plus loin dans la promotion de l'alternative agroécologique pour les paysans du Togo et du Bénin. Afin d'obtenir un impact durable, ce nouveau programme travaillera sur les 3 aspects de la durabilité (environnemental, social et économique) en faisant la promotion de pratiques agroécologiques qui permettent de produire de la nourriture dans un écosystème équilibré. Au niveau social, le programme vise l'inclusion des femmes et des jeunes dont la participation ou l'accès aux ressources est parfois insuffisamment pris en compte. Enfin, des prix rémunérateurs pour les producteurs par une mise sur le marché appropriée compléteront le dispositif pour favoriser la progression des paysans vers la souveraineté alimentaire, qui comporte 6 piliers⁵ :

- La priorité donnée à l'alimentation des populations
- La valorisation des producteurs d'aliments
- L'établissement de systèmes locaux de production
- Le renforcement du contrôle local
- La construction des savoirs et savoir-faire
- Le travail avec la nature

Le nouveau programme concernera uniquement les groupes paysans déjà accompagnés pendant la première période de 3 ans. Le suivi des groupes d'épargne et crédit ne fait pas l'objet de ce programme. Ces groupes seront suivis dans le cadre des autres activités du Secaar.

1.4 Résultats déjà obtenusⁱ

Dans la phase précédente 2013-2015, le Secaar a appuyé et accompagné 8 organisations coopératives du Togo et du Bénin. Il s'agit de :

Au Togo :

³ RAPPORT 2014-2015, INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE (IFPRI)

⁴ SOURCE : RAPPORT DE L'UNICEF, 2015 SITE : WWW.UNICEF/WCARO/FRENCH/44934568HTML

⁵ http://www.nyeleni.org/DOWNLOADS/newsletters/Nyeleni_Newsletter_Num_13_FR.pdf

- La Coopérative « ELIKE » de Bolou
- La Coopérative « VEVEDODO » de Dzolo
- La Coopérative « AMENOUVEVE » d'Amegnran
- Le Groupement des Femmes Brillantes de Lomé

Au Bénin

- La Coopérative « IFEDOUN » de Kpakpaza
- Le Groupement des Femmes de Ketonou
- Le Groupement de TCHAWASSAGA
- Le Groupement de TCHAETA

1.4.1. Les résultats significatifs obtenus par le programme auprès de ces groupes⁶

Les résultats suivants ont été obtenus en ce qui concerne les groupes impliqués dans le projet :

Alimentation et santé : Les bénéficiaires ont sensiblement amélioré leur alimentation, désormais plus équilibrée. Toutes les familles de bénéficiaires ont accès à plus d'un repas par jour. De plus, les capacités de prise en charge des soins de santé pour les membres des familles des bénéficiaires se sont considérablement renforcées.

Rendements agricoles : d'une façon globale au Togo et au Bénin, les rendements ont augmenté, passant en moyenne de 1,2 à 2,9 tonnes à l'hectare, soit un taux d'augmentation de 141,66% de la production vivrière pour environ 80% des groupements agricoles impliqués dans le programme. Ce résultat est la conséquence de l'adoption d'une agriculture durable soucieuse de la préservation de l'environnement (agroécologie) par les bénéficiaires qui appliquent les acquis des différentes formations reçues : analyse des cultures, assolement, rotation des cultures, semis à la bonne densité, agroforesterie, utilisation du fumier et du compost, association agriculture/élevage.

Revenus de l'agriculture : L'augmentation de la production agricole a de facto accru les revenus des agriculteurs et des agricultrices pour un montant moyen de 435 000 francs CFA par ménage et par an. Le maraîchage contribue aussi à hauteur de 25 000 à 45 000 par individu et par an aux revenus des bénéficiaires. L'effort d'évaluation de ces revenus par les bénéficiaires constitue un changement important qu'il faut consolider lors de la prochaine phase par la mise en place des outils appropriés de collecte.

Revenus de l'élevage : les revenus de l'aviculture s'élèvent en moyenne à 210 000 FCFA par an et par individu ; la mortalité a baissé mais reste à évaluer continuellement par les bénéficiaires à travers des outils appropriés lors de la prochaine phase 2016-2018.

Renforcement institutionnel : 4 structures sur 8 sont passées du statut de groupement au statut de coopérative (Bolou, Dzolo, Amegnran au Togo, Kpakpaza au Bénin). Le processus est en cours avec les Femmes brillantes de Lomé. Toutes les coopératives disposent d'un compte bancaire et ont élaboré des textes organiques (statuts et règlement intérieur) pour leur bon fonctionnement. Le processus va se poursuivre avec les autres bénéficiaires pour arriver au statut de coopérative immatriculée auprès des administrations togolaises et béninoises.

⁶ Voir le rapport de l'évaluation externe faite en septembre 2015

Suivi-Evaluation : les relais locaux ont effectué un suivi régulier des activités du programme dans les deux pays. Le Secaar a pu effectuer 12 visites de suivi au Togo et 6 visites de suivi au Bénin. Au total, deux évaluations annuelles ont été faites pour la première année en février 2014 et pour la deuxième année en mars 2015. L'évaluation finale a eu lieu en septembre 2015.

1.4.2. Les changements induits dans la vie des bénéficiaires

Après trois ans de mise en œuvre (2013-2015) au Togo et au Bénin, des changements positifs dans la vie des bénéficiaires ont été notés :

- ⇒ Les méthodes de production ont été profondément améliorées : utilisation du fumier et du compost à la place des engrais chimiques ; associations de cultures sur une même exploitation (soja, maïs, piment, tomate), (maïs, arachide), (riz, maïs). Les éleveurs associent à l'aviculture, le maraîchage et la culture du maïs ;
- ⇒ Les bénéficiaires ont accès à plus d'un repas par jour, et les repas sont plus équilibrés. Les revenus substantiels dégagés grâce aux activités permettent de se procurer des ingrédients qui n'entraient pas dans la préparation des repas auparavant ;
- ⇒ Les bénéficiaires ont adopté une planification plus rigoureuse de leurs revenus afin de se mettre à l'abri du dénuement financier. Certains agriculteurs par exemple, achètent des cabris et des volailles qu'ils revendent en cas de besoins pour obtenir de l'argent ;
- ⇒ On note une meilleure gestion des réserves alimentaires dans les ménages qui arrivent à planifier les ressources sur toute l'année ;
- ⇒ Sur le plan familial, les bénéficiaires peuvent faire face aux charges de scolarité et de santé des membres de la famille, particulièrement des enfants. En conséquence, la paix dans les ménages est consolidée ;
- ⇒ Sur le plan social, les bénéficiaires ont acquis plus de dignité du fait qu'ils sont plus en mesure d'assumer les responsabilités sociales. Ils se sentent donc plus confiants en l'avenir.

2 PROBLEMES, FINALITE, OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 Les problèmes

Principal problème que le projet cherche à résoudre

Système alimentaire pas suffisamment orienté vers la souveraineté alimentaire. Approche agroécologique incomplète.

Autres problèmes auxquels le projet devra s'atteler pour résoudre le problème principal

Production agricole insuffisante, pauvreté des sols (infertilité des sols), faible revenu des bénéficiaires, prix des produits agricoles non rémunérateurs, non valorisation des intrants locaux et savoir-faire des producteurs, non maîtrise des filières de commercialisation des produits, travail avec la nature pas suffisamment cohérent ou complet, vision fragmentée/incomplète de la conduite d'une ferme.

2.2 Finalitéⁱⁱ

Les populations bénéficiaires des zones ciblées du Bénin et du Togo progressent vers la souveraineté alimentaire par l'agroécologie. Elles atteignent et consolident la sécurité alimentaire de façon durable à partir des revenus leur permettant de vivre dignement dans leurs différents milieux.

2.3 Objectifⁱⁱⁱ

- 70 % des fermiers(ères) modèles identifié(e)s (9 personnes sur 12) mettent en pratique 75 % des bonnes pratiques d'agroécologie et d'agriculture de conservation (12 pratiques sur 16) au bout de 3 ans.
- 80 % des familles des organisations partenaires (3 groupements paysans au Togo et 3 groupements au Bénin) ont atteint et consolidé la sécurité alimentaire de façon durable et un revenu décent (supérieur au SMIG) après 3 ans
- Une expérience est capitalisée chaque année dans chaque pays et diffusée dans le réseau Secaar.

2.4 Résultats attendus

R1 Le rendement des cultures augmente.

R2 Le revenu des agricultrices et agriculteurs augmente.

R3 Les organisations paysannes sont renforcées dans leur structuration. Elles organisent et gèrent convenablement leurs activités.

R4 Les éleveurs ont amélioré les performances de production (baisse du taux de mortalité des animaux) et les revenus des ventes.

R5 Les producteurs d'arachide améliorent la transformation en produits locaux (huile, galettes locales) et la commercialisation

R6 Les récoltes sont mieux stockées, préservées et gérées convenablement pour plus de revenus

R7 Les fermiers modèles conduisent leur ferme selon les bonnes pratiques d'agroécologie et d'agriculture de conservation.

R8 Les fermiers modèles deviennent des multiplicateurs de bonnes pratiques en les expliquant à d'autres

R9 Le suivi / évaluation des activités est renforcé et optimisé.

R10 Les expériences acquises au cours du programme sont capitalisées et diffusées au sein du réseau Secaar et ses partenaires.

2.5 Actions prévues

Dans la phase actuelle du programme, les acquis de la phase précédente seront consolidés d'une part et de nouvelles actions seront développées qui mettent l'accent sur l'appui des producteurs pilotes à la création de fermes agroécologiques. Le travail débutera sur les parcelles des bénéficiaires identifiés auprès de 6 groupes accompagnés au Togo et Bénin (à raison de 2 par groupements) sur lesquelles ils seront encouragés à tester toutes les bonnes pratiques agroécologiques et d'agriculture de conservation. Ces dernières sont le fruit de la capitalisation de différentes formations et échanges d'expériences menées par les personnes ressources du Secaar. (Voir aussi point 5 de ce document).

Ces fermes seront celles de ménages disposant de leurs propres parcelles en vue de régler le problème du foncier et d'assurer la durabilité de l'expérience. Elles pourront ainsi bénéficier de l'effort de la main d'œuvre familiale.

Chacun de ces 12 fermiers constituera un groupe de multiplication, c'est-à-dire que les fermiers modèles vont expliquer leur démarche et leurs réalisations à d'autres personnes intéressées, notamment des jeunes qui voudraient se lancer dans l'agriculture. Chaque fermier modèle est appelé à partager les expériences de sa ferme, non seulement avec les autres membres de son groupement, mais aussi avec des jeunes (au moins 2 jeunes par fermier modèle) de son milieu qui voudraient se lancer dans l'agriculture.

Ci-dessous, le tableau présente une prévision de planification de la mise en œuvre des bonnes pratiques : des ateliers de validation des pratiques seront menés dans chaque milieu pour choisir quelles pratiques seront retenues pour chaque année.

Pratiques/Approche	ANNEES		
	2016	2017	2018
1. Pas de labour / travail du sol minimum	x	x	x
2. Couverture du sol permanente (paillis ou couverture vivante)	x	x	x
3. Associer les cultures, effectuer une rotation des cultures	x	x	x
4. Bonne gestion (Principes FPA : à temps, haute qualité, sans gaspillage, avec joie)	x	x	x
5. Appliquer des principes éthiques (fidélité à la terre, donner pour recevoir)	x	x	x
6. Ajouter des arbres dans les cultures (Agroforesterie)	x	x	x
7. Associer agriculture et élevage	x	x	x
8. Remplacer les engrais chimiques par les engrais organiques (compost)	x	x	x
9. Remplacer les produits phytosanitaires de synthèse par des produits organiques	x	x	x
10. Diversifier sa production (céréales, légumes, avoir son propre jardin médicinal)	x	x	x
11. Produire ses propres semences (au moins en partie)		x	x
12. Vendre ses produits directement au consommateur (Agriculture contractuelle, vente directe)		x	x
13. Etre un chercheur, pas seulement un producteur qui applique des recettes. Valoriser le savoir local, adapté au contexte (échanger, transmettre ce savoir)		x	x
14. Assurer l'accès des femmes aux ressources et aux décisions		x	
15. Renforcer / Assurer la participation des jeunes		x	x
16. Participer à des actions de plaidoyer pour des systèmes alimentaires durables (protection de la production indigène, accès à la terre, etc.)		x	x

Toutes les activités prévues (consolidation des acquis et nouvelles orientations) sont réparties en 7 volets :

Volet 1 : Appui à la production agricole

A.1.1 Organiser des ateliers d'analyse des cultures, préparation de l'assolement et de la rotation des cultures pour les prochaines années.

A.1.2 Former à l'agriculture productive et durable (semis à la bonne densité, agroforesterie, l'utilisation du fumier et la fabrication du compost, l'association agriculture /élevage, la lutte intégrée contre les ravageurs).

A.1.3 Appuyer les producteurs (tous les bénéficiaires) par l'octroi du fumier et la production des semences locales semi-améliorées (un kit d'intrants composé de semences semi-améliorées, d'engrais organiques et un appui financier éventuel pour la main d'œuvre).

A.1.4. Aménager un bas-fond de 4 hectares pour une production intensive du riz dans le village d'Amegnan.

A.1.5 Appui des riziculteurs pour une production intensive par le système du SRI (Système de Riziculture Intégré).

A.1.6 Former ces jeunes riziculteurs pour la gestion collective des infrastructures

A.1.7. Mettre en place un forage avec des équipements d'irrigation sur le site rizicole.

A.1.8 Sensibiliser et former les paysans sur la protection des sols de cultures.

Volet 2 : Appui à la création de 12 fermes pilotes agroécologiques

A.2.1. Former, suivre & conseiller les paysans dans l'application des pratiques (recyclage)

A.2.2 Contribuer à l'acquisition des intrants de production (compost, semences des cultures principales)

A.2.3 Contribuer à l'achat de matériel pour la ferme agroécologiques (pelle, bêche, râteau, brouette, etc.)

A 2 4 Soutenir l'acquisition des essences forestières pour l'agroforesterie

A 2 5. Appuyer la mise en place d'une unité d'élevage (caprins, porcs ou volailles)

A 2 6 Appui pour l'acquisition des produits organiques de fertilisation et de traitement des plantes

A.2.7. Formation pour la mise en place d'un jardin familial (y compris médicinal)

A.2.8. Formation pour la production des semences vivrières

A.2.9. Organiser des visites d'échanges d'expériences et de partage inter-bénéficiaires (entre les bénéficiaires du projet)

A.2.10. Formation pour l'organisation de la filière de commercialisation des produits

A.2.11 Animation du réseau de fermiers modèles pratiquant l'agroécologie et de leurs groupes de multiplication

A.2.12. Appui des bénéficiaires pour actions de plaidoyer pour des systèmes alimentaires durables

A.2.13. Atelier de formation des fermiers identifiés et des animateurs sur la thématique de la souveraineté alimentaire (pour une mise à niveau)

Volet 3 : Appui à l'aviculture traditionnelle améliorée

A.3.1 Contribution aux équipements pour l'aviculture.

A.3.2 Contribution pour les lots de produits vétérinaires pour les soins.

A.3.3. Former les éleveurs pour l'alimentation des animaux et les soins vétérinaires appropriés.

A.3.4. Appuyer les éleveurs par des noyaux de reproducteurs de volailles.

A.3.5 Renforcer les capacités techniques des animateurs -vétérinaires endogènes en soins de santé des animaux.

Volet 4 : Transformation des produits/Stockage/Commercialisation des produits

A.4.1 Former les bénéficiaires à la conservation des produits et l'organisation du stockage.

A.4.2 Former sur la gestion des stocks, la planification des réserves et la vente des produits agricoles.

A.4.3 Construire un magasin des produits vivriers.

A.4.4. Former les bénéficiaires pour la transformation de certains produits (arachide par exemple) et l'organisation de la filière de commercialisation des produits dérivés.

Volet 5 : Organisation et renforcement institutionnel des groupes impliqués

A.5.1 Former les leaders des organisations à la gestion coopérative en vue d'une meilleure organisation des groupes.

A.5.2 Organiser les assemblées, les ateliers dans les différents groupes impliqués

A.5.3. Accompagner les groupes pour l'immatriculation en tant qu'organisation professionnelle viable (coopérative)

A.5.4. Renforcer les groupes impliqués pour un plaidoyer en faveur d'une agriculture durable avec peu d'utilisation d'intrants externes.

A.5.5. Former les bénéficiaires et les animateurs pour la collecte des données de base à partir des outils appropriés (rendements des cultures, taux de mortalité d'élevage, etc.)

A.5.6. Former/sensibiliser les bénéficiaires pour une appropriation de toutes les actions du programme

A.5.7. Accompagner les bénéficiaires pour un plaidoyer en vue de la sécurisation du foncier

Volet 6 : Suivi/évaluation des actions

A.6.1 Organiser un atelier de validation du mécanisme de suivi-évaluation et d'élaboration des outils appropriés de collecte des données

A.6.2. Actualiser les données de référence du programme au démarrage.

A.6.3. Suivre / accompagner les activités menées

A.6.4 Autoévaluation assistée des activités des bénéficiaires.

A.6.5. Evaluation annuelle du projet

A.6.6. Evaluation financière du projet (audit financier)

A.6.7. Evaluation finale du programme

Volet 7 : Capitalisation des expériences

A.7. 1 Organiser des ateliers de co-apprentissage et d'échange entre les bénéficiaires (avec participation de certains non bénéficiaires expérimentés dans les pratiques agroécologiques)

A.7.2. Organiser des ateliers de capitalisation d'expériences entre les responsables impliqués dans l'exécution du projet

A.7.3. Elaborer et imprimer les documents de capitalisation des acquis du programme en vue d'une diffusion

A.7.4. Organisation des visites d'échanges d'expériences et de partage extra-bénéficiaires (entre les bénéficiaires du projet et les bénéficiaires des projets similaires des membres et partenaires du Secaar au Togo et/ou Bénin. Exemple : CIPCRE Bénin et le projet d'adaptation aux changements climatiques)

A.7.5. Mettre en place « un trophée » de meilleurs fermiers agroécologiques.

3 RESULTATS ATTENDUS, INDICATEURS ET CHAMPS D' ACTIONS (cadre logique ^{iv})			
Objectif et résultats attendus ^v , Rappel résumé	Indicateurs ^{vi} objectivement vérifiables et sources de vérification	Suppositions importantes, conditions critiques, hypothèses ^{vii}	Champs d'action ^{viii} (résumé de 2.5)
<p><i>Objectif principal (rappel de 2.3)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 70 % des fermiers modèles mettent en pratique 75 % de bonnes pratiques d'agroécologie et d'agriculture de conservation après 3 ans 80 % des familles des organisations partenaires du Secaar atteignent la sécurité alimentaire de façon durable et un revenu décent (supérieur au SMIG) après 3 ans Une expérience est capitalisée chaque année dans chaque pays et diffusée dans le réseau Secaar 	<p>Nombre de fermiers appliquant un minimum de 12 pratiques agroécologiques</p> <p>Les familles bénéficient de 3 repas par jour</p> <p>80 % des familles sont capables de prendre en charge les soins de santé.</p> <p>Evolution du nombre de décès d'enfants (de 0 à 6 ans) enregistrés auprès des bénéficiaires par année</p> <p>Nombre d'expériences capitalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une pluviométrie normale dans les zones du projet Une forte et active participation des bénéficiaires La disponibilité des semences et des produits vétérinaires Une bonne santé des fermiers modèles Financement du projet complet et sur les 3 ans 	<p>Volet 1 : Appui à la production agricole</p> <p>Volet 2 : Appui à la création de 12 fermes pilotes agroécologiques</p> <p>Volet 3 : Appui à l'aviculture traditionnelle améliorée</p> <p>Volet 4 : Transformation des produits/Stockage/Commercialisation des produits</p> <p>Volet 5 : Organisation et renforcement institutionnel des groupes impliqués</p> <p>Volet 6 : Suivi/évaluation des actions</p> <p>Volet 7 : Capitalisation des expériences</p>
<p>R1 : Le rendement des cultures augmente</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des rendements des cultures vivrières de 80 % au bout de 3 ans pour 80 % des bénéficiaires par rapport aux rendements actuels (2015) 80 % des bénéficiaires adoptent l'utilisation des engrais organiques 	<ul style="list-style-type: none"> Variations climatiques dans la norme des dernières années Groupes partenaires stables (pas de diminution pour des causes liées à la situation économique ou autre) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation, renforcement de compétences Appui en matériel pour une agriculture durable et productive Aménagement de bas-fond pour la riziculture Organisation de la filière agricole
<p>R2 : Le revenu des agricultrices et agriculteurs augmente</p>	<p>80 % des agricultrices et agricultrices formées disposent de revenus améliorés de 40 % par rapport à leurs revenus initiaux (de l'année 2015) au bout de 3 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Variations au niveau des marchés dans la norme des dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> Formation et renforcements de capacités des agricultrices et agricultrices en techniques de production durable Amélioration de capacités de stockage de produits vivriers

<p>R3 : Les organisations paysannes sont renforcées dans leur structuration, organisent et gèrent convenablement leurs activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les organisations bénéficiaires fonctionnent selon les règles coopératives et sont immatriculés auprès des autorités - 75 % des bénéficiaires non regroupés en coopérative atteignent le stade de Coopérative avec des textes réglementaires au bout de 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation législative et politique des pays concernés stable 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des leaders des organisations partenaires - Amélioration du fonctionnement des organisations Appui /accompagnement des bénéficiaires non regroupés
<p>R4 : Les éleveurs ont amélioré les performances de production (baisse du taux de mortalité des animaux) et les revenus des ventes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de mortalité de l'élevage des volailles traditionnelles ont baissé de 25 % au bout de 3 ans (nombre d'animaux morts dans l'année) - Le revenu des éleveurs augmente de 30 % par rapport au revenu actuel (2015). 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation sanitaire des régions concernées dans la moyenne des dernières années. - Situation du marché de la viande dans la moyenne des dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des éleveurs (préparation de provende, soins vétérinaires, hygiène et propriété du poulailler, etc.)
<p>R5 : Les producteurs d'arachide améliorent la transformation en produits locaux (huile et galettes locales) et la commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus issus de la filière arachide ont augmenté de 30 % par rapport aux revenus actuels (2015) au bout de 3 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation du marché dans la moyenne des dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des femmes bénéficiaires sur la transformation de l'arachide en produits transformés - Organisation de la filière de commercialisation des produits dérivés de l'arachide
<p>R6 : Les récoltes sont mieux stockées, préservées et gérées convenablement pour plus de revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un magasin de stockage est construit et opérationnel au bout de 3 ans - Moins de 5 % des produits récoltés et stockés (maïs et autres vivriers) constituent des pertes. - les revenus des agriculteurs/agricultrices se sont améliorés de 30 % au bout de 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix restant dans la moyenne des dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles - Formation sur le stockage et la conservation des produits - Formation sur la gestion des stocks des produits.
<p>R7 Les fermiers modèles conduisent leur ferme selon les bonnes pratiques</p>	<p>Nombre de fermiers appliquant un minimum de 12 pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les fermiers et leurs fermes ne subissent pas d'imprévus les 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation (recyclage et approfondissement aux pratiques

agroécologiques	agroécologiques	empêchant de cultiver	agroécologiques) - Echanges entre fermiers
R8 Les fermiers modèles deviennent des multiplicateurs des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fermiers dans le groupe de multiplication - Nombre de membre du groupe de multiplication appliquant au moins 8 pratiques agroécologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres des groupes de multiplication restent présents et impliqués pendant toute la durée du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisations des groupes de multiplication - Visites des membres du groupe vers le fermier modèle
R9 Le suivi-évaluation est renforcé et optimisé	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les activités effectuées sont suivies par les relais locaux (animateurs et/ou services d'état) tous les 15 jours. - Une mission de suivi sur le terrain est effectuée par le Secaar chaque trimestre au Bénin au Togo - Une évaluation est réalisée chaque année <p>Une évaluation finale est réalisée en fin de programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le chargé de suivi-évaluation donne satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un chargé de suivi-évaluation - Suivi / accompagnement des activités - Actualisation des données de références - Autoévaluation assistée - Evaluation annuelle et audit financier - Evaluation finale du programme
R10 : Les expériences acquises au cours du programme sont capitalisées et diffusées au sein du réseau Secaar	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ateliers de capitalisation organisés au bout de 3 ans - 6 documents de capitalisation d'expériences sont élaborés et diffusés au bout de 3 ans. - 2 visites d'échanges entre les bénéficiaires sont organisées au bout des 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - - Certaines activités liées à ce résultat sont financées par un autre programme. La condition de réussite est donc que le financement du programme global du Secaar est assuré 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des ateliers de co-apprentissage et d'échanges - Organisation des ateliers de capitalisation d'expériences - Organisation des visites d'échanges.

4 LES ACTEURS

4.1 Le partenaire local chargé de la réalisation du projet ^{ix}

Nom de l'organisation : Secaar, Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale (Secaar)

Adresse : 149, rue de l'OGOOU Kodjoviakope LOME TOGO

01 BP 3011 Lomé Tél : 00228 22 20 28 20

Statut institutionnel : Association à but non lucratif

Date de constitution : 1988

Sources de financement propres : DM échange et mission Suisse (qui transmet aussi des fonds de PPP/DDC), Cevaa et DEFAP (France), autres membres du Secaar

Description succincte (activités du partenaire, projets/ programmes déjà réalisés, chiffre d'affaire de l'institution, etc.)

Le Secaar a pour mission de promouvoir auprès des communautés le développement holistique (esprit, âme, corps et environnement) et contribuer à résoudre les problèmes du monde rural à travers des actions concrètes.

Ses projets et programmes sont articulés autour des quatre axes suivants :

- ⇒ former -sensibiliser: sensibilisation et formation en développement holistique
- ⇒ accompagner – suivre et évaluer des projets/programmes et des processus de changement
- ⇒ partager - renforcement des liens, échange d'expériences et de ressources
- ⇒ communiquer – intensifier la visibilité et le rayonnement du secaar

Projets / Programmes réalisés :

- Projet de renforcement des capacités des leaders des ONGs (Togo, Bénin et Burkina Faso) pour l'application de l'outil EPRACC (Evaluation Participative des Risques liés aux Climat et Catastrophes), (appui financier DM échange et mission /Pain Pour le Prochain de Suisse)
 - Projet d'appui des groupements des femmes potières pour l'amélioration durable de la filière de poterie à Bolou (appui financier de la Coopération Française au Togo).
 - Formation des membres des organisations de producteurs (groupements, associations, etc.) dans le domaine de l'amélioration des techniques de production et d'élevage, de transformation des produits agricoles (appui financier DM échange et mission);
 - Appui / accompagnement des organisations d'appui au développement et des églises pour la gestion et le management des projets et programmes de développement,
 - Suivi / accompagnement des projets et programmes de développement exécutés par les églises membres et partenaires (appui financier DM échange et mission);
 - Formation des étudiants des institutions de formation théologique sur le développement holistique et la mission intégrale (appui financier DM échange et mission);
 - Sensibilisation et formation des membres des églises et des communautés rurales sur la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques (par ex. suivi / accompagnement d'un groupe de femmes de Bolou pour le reboisement de leurs domaines fonciers dans le cadre du projet financé par DM échange et mission / Pain Pour le Prochain de Suisse)
 - Suivi /Accompagnement d'un projet de développement intégré à Farendé (Nord du Togo) avec l'appui financier de la Cevaa/France.
 - Promotion des techniques agroécologiques avec DM échange et mission/PPP
 - Promotion de la sécurité alimentaire au Togo et au Bénin avec DM échange et mission/FEDEVACO
- Etc.*

Le Secaar est une association à but non lucratif. Son budget annuel pour ces trois dernières années est de 140 005 453 FCFA (soit **254 555 Francs suisses** pour 2013, 144 816 250 FCFA, soit **263 302 francs suisses** pour 2014 et 155 437 556 FCFA, soit **282 613 francs suisses** pour 2015

Nom et fonction du responsable du projet au sein de l'organisation :

Togo : AGBAVON Komi Simplicie, Secrétaire Exécutif, Chargé de Programmes

Suisse : Zürcher Roger, DM Echange et mission, Responsable programme Secaar

4.2 Dispositif de mise en œuvre^x

L'équipe de gestion du projet au Togo et au Bénin a été modifiée, conformément aux recommandations de l'évaluation de la phase 2013-2015 :

Nom, prénom	Effectif	Rôle	Tâches et responsabilités
AGBAVON Komi Simplicie	01	Coordonnateur du Projet	Coordination et suivi technique / Elaboration du Rapport narratif ; Formations techniques et organisationnelle- Gestion organisationnelle de toutes les actions
CODJO Apata Christian	01	Responsable Administratif et Financier	Suivi Financier, élaboration du Rapport Financier
SODATONOU Fafavi Carine	01	Assistante Administrative et Comptable	Secrétariat et comptabilité
Personne à Recruter avant le démarrage	01	Responsable Chargé de suivi/évaluation	Assure le suivi régulier des activités au Bénin et au Togo Collecte les données auprès des animateurs et les fait remonter à la Coordination pour une analyse globale. Assiste le coordinateur dans les formations
LAMADOKOU Claude	01	Assistant technique, Chargé du Togo	Assiste le Coordonnateur pour la réalisation des activités du Togo ; superviseur des appuis de toutes les Coopératives dans leur travail
WUEMENOUE Théophile	01	Assistant technique, Chargé du Bénin	Assiste le Coordonnateur pour la réalisation des activités du Bénin ; superviseur des appuis de toutes les Coopératives dans leur travail
Personnes à recruter avant le démarrage (1 Pour le Togo et 2 pour le Bénin)	03	Animateurs de terrain	Appuient techniquement les bénéficiaires pour l'application des bonnes pratiques de production Suit régulièrement (tous les 15 jours) les activités et rendent compte au Coordonnateur pays Fournit les données au Responsable Chargé de suivi /évaluation

Expériences antérieures avec le partenaire :

DM-échange et mission soutient le Secaar depuis ses débuts dans les années 80. Le Secaar est un outil de développement rural au service des églises et organisations de développement d'Afrique francophone, en particulier au Togo et au Bénin. Il s'investit dans l'appui/accompagnement des communautés et églises

dans la promotion de l'Homme dans son environnement. A ce titre, le Secaar s'engage dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Il s'engage dans les actions concrètes de promotion de la sécurité et souveraineté alimentaires en apportant son expertise pour le renforcement des capacités des bénéficiaires par le biais de la promotion des pratiques agroécologiques et des actions d'appui à l'amélioration des revenus. De nombreux groupes ont été formés pour l'amélioration des rendements des cultures, de l'élevage et à une meilleure gestion des activités génératrices de revenus.

Stratégie d'intervention de l'organisation partenaire (résumé) :

Le Secaar travaillera au Togo et au Bénin par le biais de ses organisations membres et des personnes ressources partenaires (voir ci-dessus). Ces personnes (Messieurs Lamadokou Claude, Wuemenou Théophile, le chargé de suivi/évaluation à recruter et les animateurs se retrouveront chaque mois sur le terrain avec le Coordinateur du projet (Monsieur Agbavon Simplicite) pour un suivi rapproché qui permettra d'évaluer en permanence et éventuellement réorienter les actions en tenant compte des contraintes de chaque milieu.

4.3 Les bénéficiaires^{xi}

Les bénéficiaires directs, nombre et caractérisation : (voir aussi annexe sur les groupements)

6 groupes de base encadrés par le Secaar et ses partenaires d'un effectif total de **120 familles** (59 hommes et 61 femmes), soit environ **720 personnes** (à raison de 6 personnes par famille=taille moyenne d'une famille) :

- 3 coopératives de producteurs et productrices au Togo accompagnés par les partenaires SYNPA TOGO, Secaar et l'EEPT (Togo). Leur effectif est de **80 membres** dont 42 femmes et 38 hommes représentant **480 personnes**.
- 3 groupements au Bénin accompagnés par BUPDOS, EPMB (Bénin) avec un effectif de **40 membres** (21 hommes et 19 femmes), représentant **240 personnes**.

Parmi ces bénéficiaires, 12 producteurs/éleveurs seront identifiés au niveau des 6 groupements de producteurs (à raison de 2 producteurs par groupement) et appuyés pour la mise en place des fermes pilotes agroécologiques.

Ces fermes seront des lieux de démonstration de 16 bonnes pratiques d'agroécologie et d'agriculture de conservation dans une perspective de souveraineté alimentaire et de développement holistique.

Leurs fermes constitueront des sites de références de pratiques agroécologiques et serviront de base pour créer un réseau de fermiers pilotes agroécologiques. Les 2 meilleurs fermiers (1 au Togo et 1 Bénin) seront primés chaque année avec un « trophée de meilleur fermier agroécologique ».

Les bénéficiaires indirects, nombre et caractérisation :

Les bénéficiaires indirects sont les membres de la famille élargie et des villages des **120 membres** touchés directement par les actions du programme. Ce sont aussi toutes les personnes **impliquées** dans l'exécution de certaines tâches rémunérées, ainsi qu'une bonne partie de la population de ces localités concernées par le surplus de production qui sera commercialisé par les bénéficiaires.

4.4 Impact sur les groupes bénéficiaires

Impact positif prévisible.

- Prise de conscience par les fermiers (-ères) de l'importance d'une approche agroécologique globale.
- Disponibilité des aliments et amélioration des revenus de la population pour l'accès à la nourriture
- Meilleure pratique d'élevage de volaille traditionnelle
- Valorisation et utilisation des intrants locaux des différents milieux
- Engagement des bénéficiaires pour un plaidoyer en faveur d'une agriculture durable à faible apport externe et de la sécurisation du foncier

- La capacité des bénéficiaires à transformer les produits agricoles et à assurer une commercialisation efficiente des produits

Effets secondaires négatifs éventuellement induits par le projet.

Le programme pourrait éventuellement susciter des conflits familiaux à cause de l'amélioration des revenus, surtout des femmes. De plus, il pourrait aussi révolutionner les critères d'accès à la terre dans les différents milieux et même bouleverser les rapports des producteurs avec les structures étatiques qui promeuvent l'utilisation des intrants externes comme les engrais chimiques et les pesticides.

Les acteurs impliqués dans la gestion et l'accompagnement du programme ont pris la mesure de ces enjeux et mettront l'accent sur la cohésion de la cellule familiale à travers les sessions de formation et l'accompagnement des bénéficiaires directs pour que cette transition soit pacifique et acceptée par tous de façon progressive.

4.5 Autres intervenants sur le terrain, partenaire du programme et/ou en relation avec les domaines d'intervention du projet

Partenaire(s) technique(s) :

- Les organisations partenaires du Secaar telles que SYNPA TOGO (Synergie Paysanne), ONG CRADA, Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo EEPT, l'ONG AGIDE et les services techniques de l'état (pour les actions au Togo)
- Les organisations partenaires du Secaar telles que BUPDOS (Bureau des Projets et de Développement des Œuvres), l'Eglise Protestante Méthodiste du Bénin EPMB, les agents de CARDER et autres ONGs pouvant apporter une compétence particulière (pour les actions au Bénin)

Structures étatiques / institutions : Les Directions Régionales du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le Ministère du Développement à la base du Togo et du Bénin, les Projets PNSA (Programme National de Sécurité Alimentaire du Bénin) et PNIASA du Togo.

Groupes de population / réseaux : Les CVD (Comités Villageois de Développement), la Chefferie traditionnelle.

5 APPROCHE ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

5.1 Approche ^{xii}

Participation des populations bénéficiaires, à l'élaboration du projet, à sa réalisation :

Ce projet a été élaboré par l'équipe du Secaar suite à l'évaluation finale de la première 2013-2015, évaluation à laquelle les bénéficiaires ont pris une part active. Leur implication dans le processus a permis d'aboutir à des recommandations qui tiennent compte de leurs besoins exprimés. C'est grâce à l'approche agroécologique que la plupart des personnes ont vu un changement dans leur vie quotidienne d'agriculteurs et c'est une des raisons qui ont conduit à poursuivre et renforcer la promotion de l'agroécologie.

Ces bénéficiaires seront les principaux acteurs lors la réalisation du programme et leur auto-évaluation permanente des résultats et impacts du projet permettra de réorienter, le cas échéant, les objectifs et les activités pour les adapter au mieux aux besoins réels. Les échanges entre paysans déjà débutés dans la première phase se poursuivront. La diffusion des pratiques agroécologiques de paysan à paysan par la démonstration in situ constituent un pilier de ce programme.

Renforcement institutionnel des groupes bénéficiaires :

Ce renforcement se fera au niveau des connaissances techniques en gestion coopérative et d'application des textes réglementant le fonctionnement des coopératives et la tenue des assemblées générales.

Intégration des dimensions genre ^{xiii} et équité ^{xiv} :

Sur un effectif total de 120 membres bénéficiaires au niveau des groupements, il y a 61 femmes et 59 hommes. Dans le contexte africain en général, et au Togo / Bénin en particulier, ce sont les femmes qui maintiennent la stabilité des ménages sur le plan alimentaire. Leur forte implication dans le programme est donc un élément important qui favorisera la mise en place d'un système alimentaire plus durable dans leurs communautés.

5.2 Outils de réalisation, genre d'actions mise en œuvre dans le projet.

Signaler par un « x » le ou les outils utilisés pour réaliser le projet.

Formation initiale	x	Appui-conseil	X
Mise en relation	x	Subvention	X
Plaidoyer, lobbying	x	Information	
Perfectionnement	X	Renforcement de capacités	X
Suivi-accompagnement	X	Crédit	
Structuration-organisation	X	Autre -> lequel ?	
Formation professionnelle	x		

5.3 Dispositif de suivi ^{xv}

Système de suivi des activités et analyse d'impact :

Un système de suivi continu et rapproché sera mené sur toute la durée du programme ; conformément aux recommandations de l'évaluation de la phase précédente :

Un chargé de suivi-évaluation sera engagé à plein temps en vue d'assurer une meilleure exécution et analyse des impacts. Ce chargé de suivi/évaluation travaillera en collaboration avec :

- Les assistants techniques (AT) qui sont deux personnes ressources retenues dans chaque pays et qui ont déjà accompagné les bénéficiaires lors de la première phase.
Ces assistants organiseront toutes les activités du programme, proposeront des outils de collectes des données, identifieront les acteurs externes à impliquer dans la réalisation de certaines activités puis se rendront sur le terrain pour des visites d'appui à un rythme d'une fois par semaine. Les données collectées lors de leurs visites seront discutées et analysées une fois par mois en équipe de gestion de projet (au niveau de chaque pays) regroupant l'Assistant Technique, les animateurs de terrains et le Chargé de Suivi-évaluation.
- Les AT, le Chargé de Suivi-évaluation se réuniront une fois par trimestre au bureau du Secaar pour des réunions de synthèse et d'analyse des impacts.
- Un rapport semestriel d'exécution du programme sera produit et consolidé à la fin d'année pour transmission aux partenaires.

Méthode de capitalisation ^{xvi}, ou comment rendre l'expérience partageable:

Un volet capitalisation des expériences est prévu dans les activités du présent programme ; il comporte plusieurs types d'activités qui seront menées :

- Chaque année, une rencontre/atelier d'échange d'expériences (atelier de co-apprentissage) s'organiserà entre les bénéficiaires des 2 pays afin d'identifier, analyser et valider les expériences acquises à travers le projet. Ceci facilitera une mutualisation des expériences acquises par les bénéficiaires des 2 pays.
- Des visites d'échanges intra paysans pilotes (entre les fermiers pilotes) et extra paysans pilotes (entre les fermiers pilotes et d'autres paysans pratiquant l'agroécologie) seront organisées en vue de motiver davantage les bénéficiaires.
- Lors de la rencontre du staff du dernier trimestre de chaque année, un atelier de capitalisation des expériences validées par les bénéficiaires serait tenu ; il permettra à l'équipe de gestion de traduire

les expériences en outils de capitalisation facilement diffusable au sein du réseau et des partenaires du Secaar.

- Les expériences traduites en outils (fiches de capitalisation, changements les plus significatifs, etc.) seront imprimées et mise à la disposition des membres du réseau (site internet, les rencontres des plates formes, les assemblées générales) et les partenaires pour une diffusion.
- Un réseau de fermiers modèles pratiquant l'agroécologie sera en place à la fin du programme.

6 PERTINENCE ET VIABILITE DU PROJET Appréciation par l'AM ^{xvii}

6.1 Articulation du projet avec la stratégie programme de l'AM

Cohérence par rapport à la finalité et aux objectifs de AM

DM-échange et mission vise un renforcement des valeurs fondamentales de responsabilité, liberté, justice et équité, qui se traduit par des objectifs d'amélioration des principes de bonne gouvernance, de promotion de la souveraineté alimentaire, d'équilibre des genres, de commerce équitable, de sauvegarde de l'environnement, de lutte contre la pauvreté et de promotion de la paix.

Le présent programme correspond aux objectifs du DM ainsi que ceux du Secaar.

Adéquation par rapport aux domaines de compétences de l'AM (référence à la stratégie programme) :

Depuis 1963, DM-échange et mission appuie les actions de ses partenaires par le biais de programmes et de projets qui renforcent leurs capacités d'action. Pour cela, il participe à des programmes de développement durable, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du travail social, de l'agriculture et de l'écologie.

6.2 Viabilité, pérennité de l'action

Effets d'entraînement et répliquabilité

Les impacts positifs d'amélioration des revenus et de disponibilité de la nourriture constatés lors de la phase précédente grâce à la mise en œuvre de quelques pratiques agroécologiques amènent d'autres groupes à s'intéresser aux actions du projet. Le Secaar, fidèle à sa vision d'appui à l'autonomisation des groupes accompagnés ambitionne de consolider les actions auprès des groupes accompagnés en vue de s'orienter vers la souveraineté alimentaire. Le réseau des fermes agroécologiques permettra en parallèle aussi de toucher d'autres agricultrices et agriculteurs.

Mesure en faveur de l'autonomisation du projet

- Le renforcement des capacités des bénéficiaires a produit lors de la première phase une augmentation des rendements des cultures et une amélioration des revenus à la suite de la vente du surplus de production et des activités génératrices développées à partir des revenus. Cette dynamique sera consolidée au cours de cette nouvelle phase pour améliorer leur autonomie et indépendance vis-à-vis du projet.
- La fertilité des sols s'améliorant au fur et à mesure de l'application des pratiques agroécologiques, la confiance renait au niveau des bénéficiaires. L'agriculture est devenue leur « métier » et non leur préoccupation ou leur souci comme par le passé. C'est ce qui attirera les jeunes à s'engager dans ce secteur.

Perspectives d'après projet et ressources pour assurer la continuité

Le Secaar est un programme soutenu par le DM, mais aussi une association qui vit des cotisations de ses membres et d'autres partenaires. Ces derniers, ainsi que DM, sont engagés à long terme avec le Secaar. Le Secaar continuera donc de suivre ses membres (dont font partie les bénéficiaires de ce projet) et leurs activités après la fin du présent projet.

Quant aux bénéficiaires finaux, le début d'évolution constatée auprès de certains bénéficiaires lors de l'évaluation finale de la phase précédente, est un gage d'appropriation et de durabilité des actions. Cette nouvelle phase permettra à la fois de renforcer ces progrès et aussi accompagner les bénéficiaires vers la souveraineté alimentaire et des systèmes alimentaires durables.

6.3 Estimation des chances de réussite du projet (points forts / points faibles)

Potentiel du projet (points forts) :

- Les acquis de la première phase d'exécution du programme
- Une bonne connaissance des milieux de travail et aussi des groupes bénéficiaires
- La forte implication des organisations partenaires du Secaar
- La volonté de l'équipe de gestion d'impliquer davantage les institutions étatiques dans l'exécution du projet
- L'implication des organisations locales comme les CVD dans le projet
- L'expérience de plusieurs années du partenaire local qu'est le Secaar
- La nature de certaines actions prévues dans le programme telle que les ateliers de co-apprentissage et de capitalisation d'expériences.
- La confirmation de la pertinence de s'attaquer au problème d'insécurité alimentaire dans les zones de travail par l'évaluation finale de la phase précédente.
- L'introduction des parcelles pilotes individuelles de démonstrations (fermes pilotes agroécologiques)

Risques et faiblesses du projet (points faibles) :

- Une mauvaise condition pluviométrique dans les zones ciblées dues aux perturbations climatiques
- La non disponibilité des bénéficiaires à participer à certaines activités
- Le non-respect du calendrier de travail établi avec les différents acteurs ;

Ces différents risques sont connus et peuvent donc être maîtrisés en bonne partie ; l'utilisation des pratiques agroécologiques augmentera à long terme la résilience des cultures en cas d'insuffisance de pluies.

Principales suppositions qui conditionnent la réussite du projet :

- Une bonne pluviométrie dans les zones du projet
- Une forte et active participation des bénéficiaires
- Une bonne maîtrise des pratiques agroécologiques enseignées aux bénéficiaires
- La disponibilité des intrants (compost et semences) et des produits vétérinaires
- Un calendrier d'exécution des activités qui est tenu par tous les acteurs
- L'engagement et la motivation de l'équipe d'exécution pour un accompagnement et un suivi régulier et rigoureux.

7 LES MOYENS

7.1 Infrastructures et moyens propres engagés dans le projet par l'AM

DM-échange et mission soutient le Secaar avec ses fonds propres et participera donc à hauteur de plus de 20 % du budget présenté à la FEDEVACO. D'autre part, le DM met à disposition du Secaar son Chargé de programme, Roger Zürcher, ingénieur agronome EPF, au bénéfice de 21 ans d'expérience dans la gestion de projets de développement et le renforcement d'organisations.

7.2 Infrastructures et moyens propres engagés dans le projet par le partenaire local

- Véhicule 4 X 4 pour le déplacement des membres de l'équipe de coordination et de suivi /évaluation du programme
- Bureau à Lomé dans lequel travaillent le Coordinateur du projet, le Responsable Administratif et Financier et l'Assistante Administrative et Comptable.
- Infrastructure informatique et de communication pour le travail de suivi et de rapportage ainsi que de communication avec les partenaires.

7.3 Engagement des bénéficiaires

- Disponibilité à utiliser un ensemble de pratiques communes pour pouvoir partager avec les autres groupes
- Terrains pour les cultures
- Main d'œuvre pour les travaux agricoles

7.4 Budget du projet ^{xviii}

Recommandation

Le cadre logique est un outil de pilotage, suivi et appréciation: il est donc présenté dans la note d'étape (rapport intermédiaire) et le rapport d'étape (rapport final après 1 an).

ⁱ **Les résultats obtenus** montrent ce qui s'est fait et les actions qui sont en cours et qui contribuent déjà à l'objectif et à la finalité du projet.

ⁱⁱ **La finalité** désigne l'état futur positif souhaité auquel contribue le projet. Elle donne l'orientation globale et le sens profond de tous les efforts qui sont entrepris. C'est l'aspiration suprême, le but ultime de l'action. *Exemple: "les droits de l'enfants sont respectés dans ce pays".*

ⁱⁱⁱ **L'objectif** du projet est la traduction positive du problème principal que le projet veut résoudre. Il est le centre de gravité du projet. Etat futur positif, durable et mesurable, même si l'objectif lui-même n'est pas forcément quantifié. Le projet a les moyens de le produire et a l'obligation de l'atteindre à la fin de la phase. L'expérience nous apprend qu'un projet ne peut guère poursuivre plus d'un objectif principal à la fois. *Exemple: "75% des bénéficiaires ont réussi à garder leur enfant de manière satisfaisante et à se prendre en charge après un soutien de l'AM d'une année au maximum".*

^{iv} **Le cadre logique** est un outil qui permet de mieux structurer et formuler la réflexion et de l'exprimer d'une façon claire et standardisée. Il est résultat d'une analyse approfondie des problèmes et d'un processus de planification en commun. Il est l'outil de suivi du projet.

^v **Les résultats attendus** sont la traduction positive des problèmes que le projet devra résoudre pour que l'objectif puisse être atteint. Etat qui doit être atteint à une échéance donnée, dans le courant d'une phase de projet. Etape parmi d'autres vers l'accomplissement de l'objectif, qui sera réalisé une fois tous les résultats finaux atteints. Chaque résultat est le fruit d'une ou plusieurs actions et doit être mesurable grâce à des indicateurs. L'expérience montre qu'un projet ne peut guère poursuivre plus d'un objectif principal à la fois ni plus de 4 à 5 résultats attendus. *Exemple: "80% des mères bénéficiaires donnent des soins adéquats à leurs nourrissons".*

^{vi} **Les indicateurs** précisent et caractérisent l'objectif et les résultats attendus en termes de quantité, de qualité, de groupe cible, de temps et d'échéances. Ils servent à suivre l'avancement du projet et, à terme, à mesurer si l'objectif et les résultats attendus sont atteints (quantité, qualité, groupe cible, localisation). Indices faciles à mesurer (humainement et financièrement) mais significatifs.

Un bon indicateur doit être simple et spécifique, l'information doit être facile à obtenir. *Exemple: "état de santé du nourrisson" (indices: état de propreté du bébé, qualité de son environnement physique, etc.)*

^{vii} **Les suppositions** importantes sont les hypothèses qui conditionnent les résultats. Facteur externe sur lequel le projet n'a pas d'emprise mais qui détermine la réalisation de l'objectif ou d'un résultat attendu. Formulation comme état positif atteint. *Exemple: "la population cible reste stable".*

^{viii} **Le champ d'action** définit les domaines d'activités sur lesquels un travail devra être entrepris pour obtenir les résultats attendus. Il ne s'agit pas de détailler des activités précises souvent difficiles à planifier a priori mais bien d'indiquer les champs d'actions prévus au cours de la période faisant l'objet de la demande de financement.

^{ix} Si le **partenaire local** est déjà décrit dans la stratégie programme, alors 4.1 peut être traité plus succinctement en faisant référence à la stratégie programme.

^x **Dispositif de mise en œuvre** : il s'agit ici de comprendre les grandes lignes de la manière dont le travail s'organise. Si nécessaire, un organigramme plus détaillé pourra être mis en annexe.

^{xi} Si les **bénéficiaires** sont déjà décrits dans la stratégie programme, alors 4.2 peut être traité plus succinctement en faisant référence à la stratégie programme.

^{xii} **L'approche**. Si elle est déjà décrite dans la stratégie programme et que le projet s'y inscrit, alors 5.1 peut être traité plus succinctement en faisant référence à la stratégie programme.

^{xiii} **Le genre** : Le mot «genre», utilisé dans le domaine du développement, ne signifie pas seulement «sexe» ou appartenance à l'un des deux sexes. Ce terme se réfère aux relations et aux rôles sociaux des hommes et des femmes, déterminés par le contexte économique, social, politique et culturel. La perspective genre vise à garantir que femmes et hommes participent dans la même mesure au processus de développement et jouissent également de ses retombées.

^{xiv} **L'équité** : Principe fondé sur le sentiment du juste et de l'injuste, au-delà des normes juridiques. L'équité tient compte des caractéristiques spécifiques des individus ou des groupes afin de les placer sur un pied d'égalité ou, tout au moins, d'obtenir plus d'égalité. Elle s'oppose à l'uniformité dans l'application aveugle d'une norme sans tenir compte des différences et de la diversité.

^{xv} **Suivi** : ensemble de tâches de la gestion de projet qui se poursuit tout au long de la réalisation de ce dernier et qui permet de prolonger la réflexion stratégique et de garantir de "garder" le cap (=suivi stratégique) et de mesurer régulièrement l'avancement des travaux et l'utilisation des ressources, d'optimiser l'action et d'expliquer les écarts (= suivi opérationnel). Le but du système de suivi est de garantir le succès du projet (efficacité, efficience, pertinence). Les deux documents de référence du projet (plan stratégique et plan opérationnel annuel) doivent motiver et être à la base du système de suivi.

^{xvi} **"Capitaliser**, c'est rendre l'expérience partageable". Composante essentielle de la démarche qualité visant à améliorer les pratiques et éviter les erreurs du passé. Evaluation et capitalisation ont certaines similitudes mais sont deux démarches distinctes.

^{xvii} Dans cette partie, l'AM analyse le projet et en évalue la viabilité, la pertinence, les risques, les effets secondaires etc.

L'expérience montre que **la viabilité** à long terme du projet dépend des facteurs suivants:

- La mesure dans laquelle les groupes cibles et bénéficiaires participent à la conception du projet. Le projet obtient alors leur engagement et peut être viable au-delà du financement.
- La mesure dans laquelle le gouvernement partenaire a prouvé son soutien au projet.
- L'utilisation de technologies adaptées aux capacités locales.
- La prise en compte des réalités socioculturelles locales ; et les mesures mises en place pour que les groupes bénéficiaires s'approprient le projet.
- La prise en compte des interactions entre groupes concernés et des intérêts de chacun
- Le respect de l'environnement qui favorise ou entrave la réalisation à long terme.
- L'engagement des organismes chargés de la mise en œuvre du projet et leur capacité à continuer à fournir les services au-delà du financement.

La **pertinence** : critère mesurant l'adéquation entre l'objectif ou les résultats atteints par rapport aux besoins et aux attentes du groupe cible. La question est "faisons-nous les bonnes choses?"

L'efficience : critère mesurant les ressources (humaines, financières, temps) utilisées par rapport à l'objectif ou aux résultats (quantité et qualité) obtenus

L'efficacité : critère mesurant le degré de réalisation d'un objectif ou de résultats par rapport à ce qui a été planifié, la qualité obtenue.

^{xviii} Le récapitulatif du budget en 7.4 donne des propositions d'intitulé du budget. Le budget détaillé doit être remis en annexe.